REGLEMENT pour le Payement des Dividendes des Actions & Dixiémes d'Actions de la Compagnie des Indes pour l'année 1723.

L'ASSEMBLÉE D'ADMINISTRATION tenuë le 15. Decembre 1723. ayant déliberé de faire payer les Dividendes des Actions pour l'année 1723. sur le pied de Cent cinquante livres; les Actionnaires sont avertis que le payement en sera ouvert par demie année, à commencer du 2. Janvier 1724. dans les Bureaux pour ce establis en l'Hostel de la Compagnie, suivant l'ordre des Numero.

SÇAVOIR,

SIX PREMIERS MOIS.

ACTIONS.

Janvier	du N.°	1.	au N.°	8000.
Fevrier . .	du N.°	8001.	au N.°	16000.
Mars	du N.°	16001.	au N.°	24000.
Avril . . .	du N.°	24001.	au N.°	32000.
May	du N.°	32001.	au N.°	40000.
Juin . . .	du N.°	40001.	au N.°	48000.

RPJCB

SIX PREMIERS MOIS.

DIXIE'MES D'ACTIONS.

On payera 3345. Numero par Semaine.

Janvier . .	du N.°	1.	au N.°	13340.
Fevrier . . .	du N.°	13341.	au N.°	26680.
Mars . . .	du N.°	26681.	au N.°	40020.
Avril	du N.°	40021.	au N.°	53360.
May . . .	du N.°	53361.	au N.°	66700.
Juin	du N.°	66701.	au N.°	80000.

SIX DERNIERS MOIS.

ACTIONS.

Juillet . . .	du N.°	1.	au N.°	8000.
Aouſt	du N.°	8001.	au N.°	16000.
Septembre .	du N.°	16001.	au N.°	24000.
Octobre . . .	du N.°	24001.	au N.°	32000.
Novembre .	du N.°	32001.	au N.°	40000.
Decembre . .	du N.°	40001.	au N.°	48000.

SIX DERNIERS MOIS.

DIXIE'MES D'ACTIONS.

Juillet	du N.°	1.	au N.°	13340.
Aouſt . . .	du N.°	13341.	au N.°	26680.
Septembre . .	du N.°	26681.	au N.°	40020.
Octobre . .	du N.°	40021.	au N.°	53360.
Novembre . .	du N.°	53361.	au N.°	66700.
Decembre . .	du N.°	66701.	au N.°	80000.

On affichera à l'Hoſtel de la Compagnie les Numero qui ſeront payez pendant le courant de chacune ſemaine.

Les Actionnaires qui negligeront de recevoir leurs Dividendes dans le temps qu'ils ſeront échûs, ſupporteront les Diminutions, en cas qu'il en arrive.

3 1466-

E724
C736r
1-SIZE

bE724
C736r